Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/09/2026 - 31908 - 2021 B 06627 - 907 607 469 - A2D DIAGNOSTICS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Copie certifiée conforme le représentant légal

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 208-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
80 IMP DES GRAMINEES 13400 AUBAGNE FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	289	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	42 500		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	sage 50
COMPTABLE ET/OU CONSEIL			
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	Nom du prestataire ECF	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

			Si déposé néant, cochez la case :	X
G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même		a	
	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:			c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			d	
Montant des autres distributions:				
			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%			j	
Montant des revenus répartis		Total (a à h)		

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus délivrés	

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTE A LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	22 000	012		22 000	22 000
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	8 946	030	5 005	3 941	1 545
	Immobilisations financières (1)	040		042			
	TOTAL I (5)	044	30 946	048	5 005	25 941	23 545
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	5 481	070		5 481	4 729
	Créances autres (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	50 561	086		50 561	26 447
	Charges constatées d'avance	092	827	094		827	371
	TOTAL II	096	56 869	098		56 869	31 547
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	87 815	112	5 005	82 810	55 092

PASSIF

			Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	3 000	3 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	300	300
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres... 131	132	10 103	4 705
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	37 784	5 397
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	TOTAL I	142	51 187	13 402
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	13 282	20 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169	172	14 917	12 580
	Comptes courants d'associés	173	1 687	2 407
	Autres dettes	175	1 737	6 399
	Produits constatés d'avance	174		
	TOTAL III	176	31 623	41 690
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	82 810	55 092

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 104
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	3 000
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469 ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE						N clos le 31/12/2025	N-1 clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
Production vendue biens			215		214		
Production vendue services			217		218	118 146	83 214
Production stockée					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		3
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	118 146	83 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	6 983	immobilier		242	39 704	31 535
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle. CFE et CVAE)		243	736	244	736	412
Rémunérations du personnel					250	21 278	29 624
Cotisations sociales	dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252	12 472	12 476
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39. 1-2°. al.3 du CGI		255		254	604	1 714
Dotations aux dépréciations					256		
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	74 794	75 761
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	43 352	7 456
Produits financiers			(III)		280		9
Produits exceptionnels			(IV)		290		
Charges financières			(V)		294	562	716
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		(VI)	347	300	226	340
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles			348			
Impôts sur les bénéfices			(VII)		306	4 780	1 012
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	37 784	5 397
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	37 784	314

RÉINTÉGRATIONS								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles						322		
Impôts et taxes non déductibles						324	4 780	
Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	225	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	

DÉDUCTIONS								
Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987			342	
France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989				
Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138				
Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
ZFANG 44 quaterdecies	345							
Bassins urbains à dynamiser – BUD	992		Zone de développement prioritaire	993				
Dont divers – Créance report en arrière du déficit				346			350	
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
Dont divers – Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
Dont divers – Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Dont divers – Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	42 789	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables				360
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	42 789	372

DGFIP N° 2033-C-SD 2026
ADAPTE A LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	22 000	402		404		406	22 000	
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	3 000	442		444		446	3 000	
Installations générales, aménagements divers		450		452	3 000	454		456	3 000	
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470	2 946	472		474		476	2 946	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	27 946	492	3 000	494		496	30 946	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530	3 000	532		534		536	3 000
Installations générales, aménagements divers	540		542	15	544		546	15
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560	1 401	562	589	564		566	1 990
TOTAL	570	4 401	572	604	574		576	5 005

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

DGFiP N° 2033-D-SD 2026
ADAPTÉ A LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée				374	23 629
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	4 591
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiés au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE



BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 juin 2026

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiés au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 juin 2026

SOMMAIRE

- Rapport de gestion de la Gérance,
- Feuille de présence à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2026
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2026
- Résolution d'affection du résultat,
- Comptes annuels .

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiés au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Madame , Monsieur ,

Conformément aux dispositions légales , nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice sous revue et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice .

I – COMPTE RENDU D'ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT

- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 118 146 euros.

- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits se sont élevés à 0 euros.

- CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 74 794 euros .

- RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation , est bénéficiaire de 43 352 euros .

- RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice, après un résultat exceptionnel négatif de 226 euros ,et un résultat financier négatif de 562 euros , est bénéficiaire de 37 784 euros .

BILAN

- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société au 31/12/2025 , avant affection du résultat de l'exercice s'élèvent à 51 187 euros .

II – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Compte tenu de l'activité des premiers mois de l'année 2026 nous estimons que les résultats de l'année en cours devraient être stable à ceux de l'exercice écoulé ainsi que pour le chiffre d'affaires .

III – AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice nous n'avons pas pris de participation et nous n'avons pas été informés d'une prise de participation au capital de notre société .

Conformément aux dispositions légales , nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas en charges de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 et 223 quater du C.G.I.)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels que nous vous présentons et de bien vouloir donner à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice sous-revue .

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 784 euros au poste de Autres réserves pour 24 784 euros et en distribution de dividendes pour 13 000 euros.

Concernant les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 , nous vous demandons de bien vouloir approuver les dites opérations telles qu'elles vous sont présentées dans le rapport spécial de la Gérance ;

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser et nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés .

La Présidence

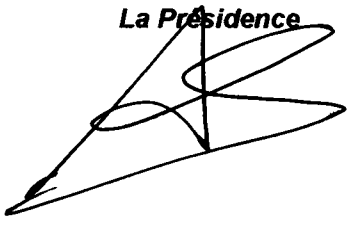

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiés au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

L'an deux mille vingt six et le 30 juin à onze heures , l' associé de la SAS A2D DIAGNOSTICS se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social , sur la convocation qui leur en a été faite par la gérance , dans les formes statutaires , en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

. rapport de la gérance et approbation , s'il y a lieu , du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ,

. affectation des résultats du dit exercice ,

. quitus à la Gérance ,

. approbation s'il y a lieu, des opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ,

. pouvoirs à donner ,

. questions diverses .

L'assemblée réunissant plus de la moitié du capital social , le quorum prévu par la loi est atteint .

Monsieur Arnaud STRATTA , Président , prend la présidence de l'Assemblée . Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'avis de convocation,
- la feuille de présence de la présente assemblée ainsi que celle relative à l'approbation des comptes de l'année précédente ,
- l'inventaire à la clôture de l'exercice ,
- le bilan , le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ,
- les rapports de la gérance ,
- le texte de résolutions proposées à l'assemblée ,
- les autres documents d'information des associés prévus par la loi
- un exemplaire des statuts sociaux .

Il déclare que tous les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition et communiqués aux associés dans les conditions et délais légaux , ce dont il lui est donné acte .

Puis il est donné lecture des rapports de la gérance .

PREMIERE RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés , réunie pour l'examen et l'approbation du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 , après avoir entendu la lecture des rapports de la Gérance, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, faisant ressortir un bénéfice de 37 784 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 784 euros au poste de Autres Réserves pour 24 784 euros et en distribution de dividendes pour 13 000 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires .

Cette résolution , mise aux vois , est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole , la séance est levée à douze heures .

De tout ce que dessus , il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

